



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

L'an 2020, le 19 février, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués le 12 février 2020, se sont réunis au nombre prescrit par la loi à la salle n°2 du siège de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat sous la présidence de Monsieur Michel MARCHAL (Monsieur Hervé BERTRAND quitte la salle au moment du vote).

Étaient présents :

M. ACREMENT René, M. BERTRAND Hervé, Mme. COLAS Claudine, M. DANIEL Philippe, M. DEWAELE Jacques, M. DUJARDIN Bruno, Mme. FALQUE Rose-Marie, Mme. FARRUDJA Annie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, M. GOGLIONE Jean-Marie, M. HERIAT Maurice, M. LAMBLIN Jacques, M. LARDIN Francis, M. LAVOIL Jacques, M. MARCHAL Michel, M. MARQUIS Noël, M. MARTIN Jean-Paul, M. MERCIER Thierry, M. MULLER Bernard, M. PHILIPPE Fernand, M. PISTER Jacques, Mme. VILLAUME Damienne.

Étaient excusés avec pouvoir :

M. de GOUVION SAINT CYR Laurent pouvoir à Mme COLAS Claudine, Mme. GEORGES Marie-Jo pouvoir à M. GENAY François, M. GEX Christian pouvoir à M. PISTER Jacques.

Étai(ent) excusé(s) :

Mme. JACQUOT Dominique, M. ARNOULD Philippe.

Étai(ent) excusé(s)-remplacé(s) :

M. BIENTZ Guy remplacé par M. LAVOIL Jacques, M. KURKIENCY Jonathan remplacé par M. HERIAT Maurice, M. MAILLIOT Frédéric remplacé par M. GOGLIONE Jean-Marie, Mme. VAUDEVILLE Sabrina remplacée par M. PHILIPPE Fernand.

Voix consultatives : Mme. LEHE Sophie et M RICHARD Claude étaient présents.

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme. FALQUE Rose-Marie

2020-007 FINANCE :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2019

Le tableau synthétique présentant le compte administratif du budget Principal 2019 est joint en annexe.

Monsieur le président de séance précise que le compte administratif tel que présenté est conforme dans ses écritures au compte de gestion établi par Madame le Trésorier de Lunéville.

Monsieur le président de séance soumet au vote le compte administratif 2019 du budget principal.

Le président s'étant retiré, sur proposition de M. MARCHAL Michel et vu son rapport,

Après avis favorable du bureau de pôle, le comité de pôle à l'unanimité :

- **ADOpte** le compte administratif principal 2019 comme suit :

En section de fonctionnement	En section d'investissement
Dépenses : 1 631 629,16 €	Dépenses : 88 249,46 €
Recettes : 2 249 288,92 €	Recettes : 14 385,11 €
Résultat de clôture : 617 659,76 € (<i>excédent</i>)	Résultat de clôture : 73 864,35 € (<i>déficit</i>)
Résultat global de clôture : + 543 795,41 €	



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Lunéville
Le Président, Hervé BERTRAND